

## **PREMIER MAI 2009:**

### **Echec du « syndicalisme » rassemblé ! ...Succès du syndicalisme libre et indépendant !**

Les «médias» au service de la propagande d'état n'en ont pas parlé... Pourtant les faits sont là: plus de 2/3 des Unions Départementales de la C.G.T.-F.O., en dépit des consignes confédérales, ont refusé de se joindre aux processions unitaires. Elles ont, conformément à la tradition, rassemblé leurs militants afin de pouvoir, avec eux, de la meilleure façon, combattre le prétendu «syndicalisme» du couple infernal Chèreque Thibault.

Ainsi aujourd'hui, comme hier, la C.G.T.-F.O. est la continuation de la «vieille C.G.T.». Lors de la scission en 47, Benoît Frachon avait affirmé: «*La C.G.T. continue*», ce à quoi Robert Bothereau, premier secrétaire de la C.G.T.-F.O. avait rétorqué: «*Nous continuons la C.G.T.*».

A l'époque, les staliniens de la C.G.T. ont fait campagne contre la C.G.T.-F.O. et ses militants, notamment sur le thème: «*Vendus aux américains*», «*Vendus aux patrons*». D'une certaine manière à l'époque (déjà!) les médias ont tout fait pour rendre plausibles ces calomnies, notamment en prétendant que la scission syndicale était le produit de la guerre froide!!!

Aujourd'hui, on peut faire le point. Que sont devenus ces fervents partisans de la lutte des classes? Il suffit d'avoir la patience de regarder et entendre à la télévision THIBAULT et CHEREQUE se livrer à leurs palinodies pour se faire une opinion. Enfin, pour avoir participé à la scission et aux efforts de nombreux militants pour maintenir en France un syndicalisme libre et indépendant, je me crois autorisé à publier ma lettre de démission de la C.G.T. Elle a été écrite en 1947... Rien à ajouter !

**Alexandre HEBERT**

*Nantes, le 17 Octobre 1947,*

*Camarade GARAND Secrétaire du syndicat des Cheminots Nantes*

*Mon cher camarade,*

*J'ai le regret de te remettre ma démission de la Fédération et par conséquent de membre du Conseil Syndical. Je pense que quelques mots ne seront peut-être pas inutiles pour expliquer ma position. Tu dois bien penser que je me décide pour raison grave à quitter une organisation syndicale, des camarades avec lesquels j'aurais aimé pouvoir continuer la lutte. Mais l'intransigeance sectaire dont on fait preuve à notre égard, tant sur le plan national que sur le plan local, les majoritaires de la F.N. m'ont obligé à prendre une résolution aussi grave.*

*Il serait fastidieux de rappeler dans cette lettre les entorses faites par les tenants de la majorité, non seulement à la démocratie syndicale, mais au simple bon sens. Notons seulement pour mémoire: l'élimination systématique des postes de responsable, le refus de faire participer, tant au congrès d'Union que nationaux, tous ceux qui n'étaient pas en accord avec les mots d'ordre d'un parti politique.*

*Vous nous avez réduits au rôle de «cochons de payants», vous avez domestiqué la presse syndicale, que vous avez obligée à suivre la «gymnastique» de votre parti. Camarades majoritaires, les avertissements ne vous ont pas manqués. Aujourd'hui, l'unité syndicale est rompue et vous porterez seuls, la responsabilité de cette rupture. En un mot, ce n'est pas nous qui partons, vous nous avez chassés.*

*Je suis intimement convaincu que le regroupement de tous les cheminots, partisans de l'indépendance syndicale, au sein du C.A.S. (1) saura redonner au syndicalisme, toute sa vigueur, tout son dynamisme.*

*Vive le syndicalisme indépendant «L'émancipation des travailleurs sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes».*

*Je te prie d'accepter, mon cher camarade, mon salut fraternel et syndicaliste.*

**A. HEBERT**

(1) C.A.S. : Comité d'action syndicalistes, rassemble des militants de la C.G. T. partisans de l'indépendance syndicale.

## Beaucoup d'unité, peu d'action...

«L'unité d'action» est à l'ordre du jour; encore plus depuis que la «crise financière» sévit. Cette crise est avant tout une crise (le profit capitaliste, capitalisme qui est à bout de ressources à exploiter: ressources naturelles, ressources humaines, ressources spéculatives ou financières). D'aucuns diront que c'est le début de la fin de cette étape transitoire que serait le capitalisme dans la marche de l'humanité. La recherche du moindre dollar ou euro de profit restant à faire dans des marchés «déprimés» provoque partout: licenciements, fermetures d'usines, suppression de pans entiers du service public, restrictions de tous ordres (santé, instruction, protection sociale, etc...).

Face à cela, en France, les organisations syndicales se sont accordées au plan national sur une plate-forme sous forme d'un appel commun daté du 5 janvier 2009: deux pages de phrases vagues et creuses pour faire l'unanimité entre des syndicats qui ne partagent pas du tout la même analyse et surtout qui ne partagent pas les revendications et les moyens d'action! Si ce n'est pas l'unité pour l'unité... En réalité, ne s'agit-il pas de mettre les pas dans ceux de la CES et de la CSI? Organismes qui appellent avant tout à de nouvelles régulations du capitalisme, c'est-à-dire à aider le capitalisme à sortir de sa crise, plutôt qu'à oeuvrer à la sortie du capitalisme (voir déclaration de la CSI avant le G20). Voire à bâtir un projet de société sociale-capitaliste. Seule satisfaction peut-être: la référence maintenue et rappelée aux normes internationales du travail et à l'OIT. Pour revenir à nos moutons, nous pouvons voir «dans les territoires et les professions» selon le jargon de la secrétaire fédérale de la CGT Maryse Dumas, une véritable obsession de l'unité, à tel point que la CGT localement est capable de réfréner ses ardeurs. Il faut «mettre en avant les convergences» et dissimuler les divergences. A Cherbourg, la CGT locale a fait une proposition après l'intersyndicale du 30 mars pour «maintenir la pression jusqu'au 1er mai»: organiser un «forum»... Après tout pourquoi pas si cela peut permettre de discuter indifféremment avec les militants, adhérents et salariés? Si cela permet de débattre des moyens d'action, de proposer la grève sur des revendications concrètes et précises comme ordre du jour? Oui mais, la CGT pose une condition: il faut entre les syndicats un «contrat moral» pour «ne pas mettre en avant les divergences»! Les réponses aux questions de la salle devraient se limiter à la plate-forme indigente du 5 janvier! D'ailleurs le représentant de la CGT déclare qu'il ne serait pas gêné de parler au nom de toutes les OS. Ben voyons!

Par ma voix, FO Cherbourg a répondu: si le débat n'est pas libre, FO n'ira pas et dira pourquoi. Du coup, CGT, CFDT, SUD, FSU et CFTC ont préféré oublier ce projet de forum. Ainsi va petitement par ici le sabotage de l'unité syndicale. On résiste autant qu'on peut à l'unité du nombre, en essayant de promouvoir l'unité d'aspiration. Le secrétaire général de la CGT-FO prétend dans l'Huma Dimanche du 12 avril que «les adhérents FO sont pour l'unité». Eh bien, cela m'étonnerait beaucoup!

Car nos adhérents, comme beaucoup de salariés constatent que l'unité d'action est anesthésiante et paralysante. Comme le disait en son temps un certain Claude Pitous: l'unité d'action est un piège avec lequel «on se retrouve très vite prisonniers de plate-formes revendicatives qu'en n'approuve pas». D'ailleurs seule FO parle d'unité d'action, ce qui est symptomatique, les autres organisations se contentant de l'unité sans l'action.

Il faut admettre la réalité: l'organisation syndicale réformiste est ainsi confinée dans un proces-sus exclusivement protestataire à forte connotation politique. Or sa force, depuis l'origine c'est la liberté et l'indépendance.

Yann PERROTTE (29/04/09)

## Le syndicat n'est pas un corps intermédiaire

Au cours de la période que nous traversons, marquée par la crise, terme générique marquant un effondrement économique et social lié aux exigences comme aux pratiques du capitalisme dans sa dimension mondiale, la peur s'installe, au sein de la classe dirigeante, d'une explosion sociale, dont nul, aujourd'hui, ne peut mesurer les conséquences.

La France n'est pas la seule concernée par le phénomène. Mais, en raison de son histoire et de ses traditions, le mouvement ouvrier français s'est constamment retrouvé à la tête de la contestation sociale.

Le chroniqueur très éclectique Alain Minc, se réclamant comme membre de «la classe dirigeante», en appelle à ses collègues pour un peu plus de modération, arguant des stock-options, des bonus, des prébendes et des parachutes dorés de tous ordres. Pour Alain Minc, ses amis doivent se rendre compte qu'ils sont assis sur «une cocotte minute» prête à exploser. Pour lui, en référence historique, nous serions en 1788, année précédant la Révolution de 1789.

Comme le disait un vieux camarade de son vivant: «la bourgeoisie a la paille aux fesses».

De là, la superstructure politico-économique en vient à tancer des appels à la raison vers les foules en colère et aux salariés victimes des exactions capitalistes, pourtant dénoncées depuis longtemps par les militants ouvriers.

Les récentes manifestations syndicales ont mobilisé des milliers de travailleurs venus exprimer rage et colère à l'égard de la classe dirigeante.

Le monde est aujourd'hui en ébullition, mouvement qui n'est pas près de se stabiliser, si l'on tient compte du dernier rapport de l'OIT prévoyant pour les périodes à venir une augmentation du chômage pouvant toucher 50 millions de travailleurs. La situation française reflète bien la situation mondiale. Les Confédérations syndicales françaises, en l'absence d'une réaction énergique de la Confédération syndicale internationale (CSI), pas plus que la Confédération européenne des syndicats (CES), prennent les initiatives qu'impose la situation. De là, le pouvoir en arrive à saluer le sens et le niveau de la responsabilité en évitant les débordements toujours latents. De ce constat, la classe dirigeante les appelle à reprendre toute leur place de «*corps intermédiaires*».

Là, il y a incontestablement maladresse. Le syndicat n'est pas un corps intermédiaire, comme peut l'être un parti politique, dont le rôle est indispensable à la vie démocratique. Le syndicat est l'organisation de la classe ouvrière par excellence, par nature et par définition.

Dans la mission historique qui est la sienne, il prend en charge les intérêts de la classe ouvrière dans leur totalité, y compris dans le cadre du pluralisme syndical. D'où la nécessité de préserver, en toute circonstance, l'indépendance de classe, la loi scélérate du 20 août 2008 ayant pour objectif l'institutionnalisation d'un syndicalisme intégré à un Etat glissant vers le corporatisme. Subsidiairement c'est l'intégration à l'entreprise dans une forme d'association du capital et du travail.

Dans les temps difficiles que nous traversons, il est temps de revenir aux fondamentaux, faisant table rase de toutes les dérives tendant à remettre en question les bases mêmes du syndicalisme, en rappelant tout simplement que la lutte des classes demeure plus que jamais le moteur de l'histoire.

**Roger SANDRI**

**«Informations Ouvrières» 41 - 9/15 avril 2009**

## **Une analyse pertinente**

Le CCN de Force-Ouvrière (Mars 2009) vient de se dérouler dans une situation politique incertaine où les accords d'appareils sautent les uns après les autres, résultant d'une indépendance voulue par les militants. La preuve en est, le projet de règlement intérieur diligenté par le bureau confédéral portant sur la désignation des délégués syndicaux n'a pas été avalisé par le C.C.N.

La lutte des classes reprenant ses droits, il est difficile pour certains missi dominici de nous faire prendre des vessies pour des lanternes. En d'autres temps, ils auraient bénéficié de charivari à leur encontre

Mais les faits sont têtus et l'analyse en est ainsi démontrée: la politique monétaire de l'euro fort, avec comme corollaire la lutte contre l'inflation, se traduit par un abaissement du coût du travail donc des salaires et des garanties afférentes. Cela signifie donc bien que la crise n'est que la conséquence de la politique monétaire de la banque centrale européenne et pas seulement la «*crise du capitalisme*» comme l'affirme certains représentants auto-proclamés de la classe ouvrière...

En politique, comme dans la vie de tous les jours, l'idéologie cède souvent le pas au pragmatisme.

En Loire-Atlantique, le 1er mai 2009 témoigne d'un début de rupture avec le bureau confédéral: cela aura des conséquences à plus ou moins long terme sur l'avenir du «*syndicalisme rassemblé*» prôné par les stalinien de la C.G.T. et auquel Mailly semble se résigner.

N'en déplaise à certains, l'organisation doit rester un moyen pour se défendre collectivement et obtenir des garanties pour l'avenir.

Si la question d'une représentation politique de ceux qui refusent le totalitarisme est posée, elle doit cependant répondre à plusieurs impératifs :

- elle ne peut en aucun cas avoir pour objet la conquête du pouvoir,
- son indépendance est totale face au pouvoir politique et religieux, quels qu'ils soient,
- son organisation devra se situer dans un cadre international, afin que celui-ci puisse être un lieu d'échange et d'action coordonnée.

Aujourd'hui, nous sommes face à une équation: on dit d'une société qu'elle se meurt lorsqu'elle n'est plus en mouvement, puissions-nous par notre action être facteur de progrès.

Or, il semblerait que la politique du P.O.I. tende plus ou moins à s'intégrer au rassemblement de la gauche de la gauche.

**Patrick BROSSARD**

# REPERES

## *DECLARATION DES ANARCHO-SYNDICALISTES PARTICIPANT A LA CONFERENCE MONDIALE OUVERTE DE BARCELONE:*

Les anarcho-syndicalistes soussignés, participant à la Conférence mondiale ouverte pour l'Internationale ouvrière qui s'est tenue à Barcelone du 3 au 6 janvier 1991 saluent le succès de cette conférence qui, par leur nombre et la qualité des participants, constitue un pas en avant vers la reconstruction d'une véritable internationale ouvrière, indispensable pour ordonner les luttes du prolétariat dans le monde entier, victime de l'exploitation capitaliste relayée par les bureaucraties étatiques.

En tant qu'anarcho-syndicalistes, les soussignés mettent fraternellement en garde les militants ouvriers de toutes tendances sur les dangers que représentent les illusions entretenues sur le rôle et la place de l'Etat qui ne peut, en aucune manière, être considéré comme un moyen, même transitoire, de l'émancipation des travailleurs qui, en tout état de cause, sera l'oeuvre des travailleurs eux-mêmes.

En conséquence, les anarcho-syndicalistes se déclarent prêts à oeuvrer en commun avec tous les courants du mouvement ouvrier décidés à préserver l'indépendance des syndicats et à empêcher leur intégration à l'Etat, en combattant sans faiblesse, à la fois les agissements des représentants du grand capital et de la bureaucratie stalinienne et néo-stalinienne.

Ils décident de se réunir périodiquement et d'éditer un bulletin de liaison international permettant aux militants et aux groupes se réclamant de l'anarcho-syndicalisme de se tenir informés, notamment des développements de la lutte des classes dans leurs pays respectifs.

Barcelone, le 6 janvier 1991.

Francisco HENARES, Raphaël HENARES, Hector ALVAREZ (Barcelone, Espagne)

Alexandre HEBERT (Nantes, France) Joachim SALAMERO (Bordeaux, France)

Andréï ISSAEV (Moscou, Union Soviétique)

---

L'ANARCHO-SYNDICALISTE  
19, rue de l'Etang Bernard -REZE  
Abonnement pour 20 n°s : 30 euros  
Abonnement de soutien 40 euros  
A verser à : ASSOCIATION DES GROUPES FERNAND PELLOUTIER  
CCPNANTES: 9998 28 D 19,  
Imprimerie Spéciale de l'Anarcho-Syndicaliste  
Directeur de publication : A. HEBERT

---

# En vrac

*Le catholicisme est la forme la plus acceptable de l'indifférence religieuse.*  
ANATOLE FRANCE

## Et si COLONNA était innocent ?

L'irrédentisme corse n'est pas notre tasse de thé, pas plus que l'assassinat des préfets de la République. Ce ne sont pas des raisons qui doivent nous pousser à nous désintéresser du sort d'Ivan Colonna. Ne serait-ce que pour ridiculiser cet oxymore qu'est le concept d'Etat de droit. En effet, quand il y a Etat il y a nécessairement «*raison d'Etat*». Or, la raison d'Etat et le droit ne font jamais bon ménage... d'où l'oxymore. En matière de «*terrorisme*» les cours d'assises sont composées uniquement de magistrats spécialisés. Prétendus indépendants...pour ceux qui y croient; dont nous ne sommes pas. Selon les témoins, Colonna n'était pas dans le commando qui a pratiqué «*l'exécution*». Devant les flics, il a été balancé par ses «*copains*» et leurs compagnes... qui se sont tous et toutes rétractés par la suite. De là à envisager que la lourde condamnation de Colonna n'est qu'une exigence de raison d'Etat...

Quant à Madame Erignac, elle fut digne dans les premiers temps. Aujourd'hui, elle se comporte comme ce qu'Albert Camus décrivait dans *La Chute*, c'est-à-dire une veuve abusive. Comme si elle avait été entraînée dans l'application de la raison d'Etat...

## Que nous font les «ondes» ?

Le numéro 285 (avril/juin 2009) de *Science et pseudo-sciences* contient un dossier de 88 pages traitant des «*Ondes électromagnétiques, peurs, mythes et réalités*». Sur fonds de contenu de la constitution. En effet. Chirac, énarque, ayant comme tous ses semblables une formation scientifique inexistante, s'est laissé convaincre par des cons plus ou moins ignares de son entourage qu'il fallait inscrire le «*principe de précaution*» dans la constitution et il l'a fait. Si nos prédécesseurs d'il y a cent ou deux cent mille ans avaient eu les mêmes précautions, nous serions toujours dans les cavernes.

Même si le dossier ne traite pas cette question avec autant de virulence, il laisse entendre que Chirac aurait mieux fait de se casser une jambe le jour où il a pris cette décision.

Cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien de plus ou moins dangereux mais les braves gens que nous sommes, presque tous, sont pris en tenaille par, d'une part les industriels dont le chiffre d'affaires ne peut que baisser si les nouvelles sont inquiétantes, d'autre part les marchands de peur systématiquement stressés par le progrès des techniques et qui prennent plaisir à emmerder leurs concitoyens. Et qui s'indignent quand on leur rappelle que le meilleur moyen de ne plus avoir peur et de ne plus paniquer les autres, c'est de se flinguer. Le faible niveau de connaissances de la population en la matière fait qu'une partie importante ne sait pas distinguer entre l'action du téléphone portable et celle de l'antenne, ignorance facilement manipulée par les marchands de peur.

On a aussi découvert qu'une faible partie des humains est électro-hypersensible. On en compterait environ trois centaines en France en ce moment. Nous ne sommes pas tous fabriqués de la même façon. L'expérience ayant montré qu'un petit nombre d'entr'eux, placés dans des situations en aveugle, ne savent pas constater si l'appareil censé les déranger est en fonctionnement ou à l'arrêt.

Le dossier-débat se termine par un article humoristique intitulé: les antennes-relais rendent schizoohréne, c'est prouvé!

## NOUVELLES DU FRONT:

**Ségolène** (encore! Des mauvaises langues prétendent qu'un responsable important des clubs *Désirs d'avenir* - fusée porteuse de Ségolène - fut (est peut-être toujours ?!?) membre du conseil d'administration de *Témoignage chrétin* (pardon! Chrétien). Qui se rassemble s'assemble. Et qu'on ne s'étonne pas qu'on ne puisse avoir confiance en ces gens pour défendre efficacement la laïcité institutionnelle?

**Jours heureux.** En 68, quelques facétieux avaient trouvé un bon slogan pour se moquer de ceux qui les tabassaient: CRS S.S. ! Des esprits chagrins prétendaient que cela avait été inventé par des ignorants de ce qu'avaient été les S.S. Certes. Mais il faut toujours être impertinents envers les outils du pouvoir.

Et puis, les C.R.S. ont parfois des illuminations. L'un d'eux a trouvé la réplique adéquate. Dès lors, les étudiants se sont entendus répondre: Etudiants-diants-diants! Et les C.R.S. heureux de commenter entre eux à voix basse: Les p'tits cons, y s'y attendaient pas. Effectivement il fallait le trouver: CRS.SS.! - Etudiants-diants-diants! C'est imparable.

**Pêcheurs.** Serait-on naïf de s'étonner que les pêcheurs demandent au gouvernement la modification des quotas de pêche alors que ce dernier n'y peut rien puisque c'est Bruxelles qui décide.

**Rengaine.** Cette Europe totalitaire du fric et des cléricaux, comme Carthage, doit être détruite.

Et si je ne m'abstiens pas, je crois que c'est ce que je vais voter - donc «nul» - lors des élections européennes du 7 juin.

Marc PREVOTEL